



CH-3003 Berne, OFAC

A qui de droit

Référence/dossier: 6/63/63-10
Votre signe:
urs.müller@bazl.admin.ch
Ittigen, en décembre 2008

Frais de certification „Known Consignor“

Mesdames, Messieurs,

La procédure de certification "expéditeur connu" (ci-après „known consignors“ "KC") se trouve en phase d'essai et subit donc en permanence des corrections et des modifications de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC). Nous vous informons de la modification que voici.

Les frais de cours de formation du responsable de la sécurité KC s'élèveront dorénavant à CHF 600 au lieu des CHF 1200 actuels. Les entreprises ayant payé CHF 1200 pour les frais de formation (y compris certificat), seront indemnisées de la manière suivante:

1. La procédure de certification se poursuit: la différence de CHF 600 est prise en compte lors de la facturation des frais d'inspection. Nous vous recommandons de confier l'inspection à l'organisme de validation indépendant („Independent Validator“) qui a dispensé la formation du responsable de la sécurité.
2. La procédure de certification ne se poursuit pas: la différence de CHF 600 est virée par l'organisme de validation indépendant sur le compte que vous avez indiqué.

Les entreprises souhaitant poursuivre la procédure de certification „known consignors“ "KC" pourront dorénavant être inspectées par divers organismes de validation indépendants. Si vous avez suivi le cours chez un organisme de validation indépendant qui vous l'a facturé CHF 1200, c'est uniquement cet organisme qui vous remboursera le solde de CHF 600 ou qui en tiendra compte dans le décompte de l'inspection.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral de l'aviation civile

Frais de certification pour expéditeurs connus „known consignors“:

Tous les prix en CHF (sans TVA)

Première certification:

Emolument de base pour administration et frais généraux	150.--
Journée de cours destinée au responsable de la sécurité, y compris certificat	600.--
Examen programme de sécurité	200.--
Inspection dans l'entreprise, demi-journée (2 inspecteurs, préparation, rapport)	1'800.--
Total	2'750.--

2e année (année suivante)

Emolument annuel, examen de l'attestation annuelle	Total 150.--
--	--------------

3e année (inspection intermédiaire)

Emolument annuel, examen de l'attestation annuelle	150.--
Inspection intermédiaire (2 inspecteurs)	1800.--
Total	1950.--

4e année (année suivante)

Emolument annuel, examen de l'attestation annuelle	Total 150.--
--	--------------

Total première certification 5'000--

5e année (comme pour la première certification)

Emolument annuel, examen de l'attestation annuelle	150.--
Cours de remise à niveau destiné aux responsables de la sécurité (1/2 journée). Certificat	400.--
Examen programme de sécurité	200.--
Inspection dans l'entreprise, demi-journée (2 inspecteurs, préparation, rapport)	1'800.--
Total	2'550.--

Excl.:

- Inscription dans la banque de données de l'OFAC chez Spedlogswiss, CHF 20 par année